

## DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL 12 DECEMBRE 2019

N° 2019-09-09

L'an deux mille dix-neuf, le douze décembre à quinze heures trente, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué en date du trois décembre deux mille dix-neuf, s'est réuni en session ordinaire à Aubres, sous la Présidence de Claude AURIAS :

<p><u>Nombre de délégués</u> En exercice : 27 Présents (mini 9) : 13</p> <p><u>Nombre de voix</u> En exercice : 36 Présentes : 16 Exprimées par pouvoirs : 10 <b>Total (mini 19) : 26</b></p> <p><b>Quorum atteint</b></p>
--

### Délégués présents(es)

#### **2 représentants du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes (porteur de 2 voix)**

Mounir AARAB, Claude AURIAS

#### **1 représentante du Conseil régional Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur**

(porteuse de 2 voix)

Jacqueline BOUYAC

#### **10 représentants des communes, EPCI et villes-portes (porteurs chacun d'1 voix)**

Sébastien BERNARD, Philippe CAHN, Marc GUERIN, Valery LIOTAUD,  
Marie-Pierre MONIER, Roland PEYRON, Éric RICHARD, Pascale  
ROCHAS, Michel ROLLAND, Christelle RUYSSCHAERT

### Délégués excusés ayant donné pouvoir :

Ghislaine SAVIN à Mounir AARAB, Corinne MOULIN à Claude AURIAS, Rosy FERRIGNO à Sébastien BERNARD, Dominique GUEYTTE à Philippe CAHN, Marcel BAGARD à Marc GUERIN, Marlène MOURIER à Valery LIOTAUD, Jean-Jacques MONPEYSEN à Éric RICHARD.

### Délégués excusés

Christian BARTHEYE, Pierre-Yves BOCHATON, Pierre COMBES, Myriam HUGUES, Henriette MARTINEZ.

\*\*\*\*\*

Le quorum étant atteint, Monsieur Claude AURIAS déclare la séance ouverte à 15 heures 30.

Madame Christelle RUYSSCHAERT est nommée secrétaire de séance.

**Objet : Convention de partenariat avec l'Unité Mixte de Recherche « Institut Méditerranéen de la Biodiversité et d'Écologie marine et continentale (IMBE) » pour le portage du stage « Evaluation des patrons de biodiversité nocturne par l'analyse bioacoustique dans le territoire du Parc »**

Le Président expose,

Afin d'appréhender la qualité de l'environnement nocturne dans sa dimension biodiversité, un stage de niveau Bac+5 est proposé en 2020 en partenariat avec l'UMR IMBE. Les objectifs sont doubles :

- \* d'une part, évaluer l'influence de la pollution lumineuse à l'échelle paysagère sur l'état de la biodiversité nocturne,
- \* d'autre part, constituer une évaluation de la qualité de la biodiversité nocturne dans le Parc.

A partir des techniques de la bioacoustique, ces recherches seront un préalable nécessaire à toute compréhension et gestion future d'une hypothétique trame noire.

Le stagiaire financé par le Parc sera accueilli dans les locaux de la maison du Parc durant les périodes de terrain, mais sera basé, le reste du temps, dans les locaux de l'IMBE sur le site du technopole de l'Arbois (Aix-en-Provence) où il sera placé sous le tutorat d'une chercheuse universitaire.

Il est proposé d'établir une convention de partenariat entre le Parc et l'UMR IMBE (Aix-Marseille Université, IRD, CNRS, Avignon Université) pour définir les modalités d'encadrement et de portage de ce stage.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau Syndical

- **Approuve** la proposition du Président
- **Valide** le principe de convention de partenariat entre le Parc et l'UMR IMBE pour le portage de ce stage
- **Autorise** le Président à signer tout acte relatif à cet objet.

Pour extrait certifié conforme  
Aux jour et an susdits



Le Président  
Claude AURIAS